

1 octobre 2024

Deux associés de Davies nommés *fellows* de Litigation Counsel of America

Marc-André Boutin et Léon Moubayed ont été nommés *fellows* de Litigation Counsel of America. Cette société regroupe les meilleur-es avocat-es plaidant-es dont la clientèle est établie en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Les *fellows* sont sélectionnés par leurs pairs puis font l'objet d'un contrôle rigoureux pour assurer leur niveau d'expertise et la qualité de leur service.

Marc-André est un avocat talentueux qui se consacre principalement au litige ainsi qu'à l'arbitrage commercial. Il est reconnu pour son habileté à traiter un éventail de différends complexes dans des secteurs variés tels que l'immobilier, la construction, les contrats et la responsabilité du fait des produits. Fort d'une vaste expertise à représenter des clients devant des tribunaux de toutes instances, de même que dans le cadre de procédures d'arbitrage devant la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale, Marc-André allie son excellente connaissance du droit à une approche stratégique globale. Sa capacité à gérer des dossiers aux nombreux volets fait de lui un conseiller de confiance pour les entreprises confrontées à des enjeux juridiques d'envergure, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Léon est un associé membre des groupes de pratique Enquêtes et droit pénal des affaires et Règlement de différends, qui s'est imposé comme un acteur clé dans le cadre de dossiers complexes, souvent très politiques et médiatisés. Il jouit d'une expertise particulière en matière de contestation de mandats de perquisition, de mandats d'écoute électronique et d'autres techniques d'enquête. De plus, il intervient dans des différends commerciaux complexes ainsi que dans des contestations constitutionnelles, des révisions judiciaires et d'autres procédures en droit public, notamment des mandats *pro bono* mettant en jeu des causes sociales et la défense de droits fondamentaux. Léon a par ailleurs été nommé *amicus curiae* de la Cour suprême par la juge en chef du Canada lors d'un pourvoi soulevant des questions étroitement liées de droit pénal et de droit civil.

Les *fellows* de Litigation Counsel of America sont choisis pour leur excellence et leurs réalisations dans le domaine du litige, tant en première instance qu'en appel, ainsi que pour leur excellente réputation sur le plan éthique. Moins d'un pour cent des avocat-es en Amérique obtiennent ce titre, et cette reconnaissance témoigne donc de la grande qualité du travail réalisé par Marc-André et Léon pour leurs clients.

En savoir plus sur nos groupes de pratique Règlement de différends et Enquêtes et droit pénal des affaires.